



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 126039

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants sur le fait qu'en 2009, à la suite du rapport du Préfet Audoin et des conclusions de la Commission nationale de concertation alors instituée, il avait été proposé l'élaboration d'un décret unique remplaçant les deux décrets existants et corrigeant les imperfections du dispositif actuel d'indemnisation des orphelins de guerre. Il lui demande, malgré la situation extrêmement délicate de nos finances, ce qu'il compte faire afin d'aboutir à un résultat tangible qui marquerait une réelle volonté de régler définitivement ce douloureux problème.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126039

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2012, page 382

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)